



# VILLARGONDRA

2017

Bulletin Municipal



Mairie

Chef-Lieu

73300 Villargondran

Tel : 04 79 64 05 58

Mail : [mairie@mairie-villargondran.fr](mailto:mairie@mairie-villargondran.fr)

site internet : [www.mairie-villargondran.fr](http://www.mairie-villargondran.fr)

# Sommaire

## Dans ce numéro :

<b>Mot du Maire</b>	<b>3</b>
Finances 2017	4-5
Finances & Projets 2018	6-7
<b>Réalisations 2017</b>	<b>8-9</b>
Villargondran, hier	10-12
<b>Education &amp; Vie scolaire</b>	<b>13-15</b>
<b>Intercommunalité</b>	<b>16-18</b>
<b>Nos associations</b>	<b>19-28</b>
<b>Portrait</b>	<b>29</b>
<b>Informations pratiques</b>	<b>30-33</b>
Etat civil	34-35
<b>Moments partagés</b>	<b>36-37</b>

# Mot du Maire



Mes chers concitoyens,

C'est avec grand plaisir que nous vous proposons de découvrir dans ce nouveau bulletin Municipal, les actions menées tout au long de l'année mais également les projets futurs qui feront de Villargondran le Village de demain. Fidèles à notre ligne de conduite, il est important pour nous de faire partager au plus grand nombre les orientations de l'équipe Municipale.

Depuis 2016, nous avons axé nos réflexions sur l'entretien et la mise en valeur du patrimoine en intégrant la mise en accessibilité des bâtiments publics.

Des travaux importants d'accès PMR (personnes à mobilité réduite) à la Mairie, au local du Capucin Gourmand, maintenant à la Salle des Fêtes du Chef-lieu ont été engagés et permettent à tous de pouvoir y accéder sans difficultés.

Dans la continuité de la réalisation de la place des Anciens Combattants, l'année 2018 verra le début des travaux de la création du pôle culturel qui vont s'étaler jusqu'à fin 2019. Ce superbe projet va intégrer le Musée de la Résistance Rosine Perrier et la bibliothèque Municipale. La mise en accessibilité, le développement, et la mise en valeur de ces structures en sont les priorités.

Avant de vous laisser découvrir les autres réalisations au fil de la lecture de ce bulletin, je voudrais remercier mes collègues élus, le personnel communal et tous les bénévoles de nos associations, à qui je veux exprimer ma reconnaissance pour tout ce qu'ils accomplissent sans toujours en être remerciés.

Nous aurons une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés et souhaitons la bienvenue aux nouvelles familles et aux nouveaux petits Gondraniens.

En conclusion, je voudrais remercier la commission communication, les associations, le personnel enseignant, le personnel communal et toutes les personnes ayant participé à la réalisation de ce bulletin, sans oublier vous toutes et tous, mes chers concitoyens, qui participez activement à la vie de notre village.

Bonne Lecture.

Le Maire

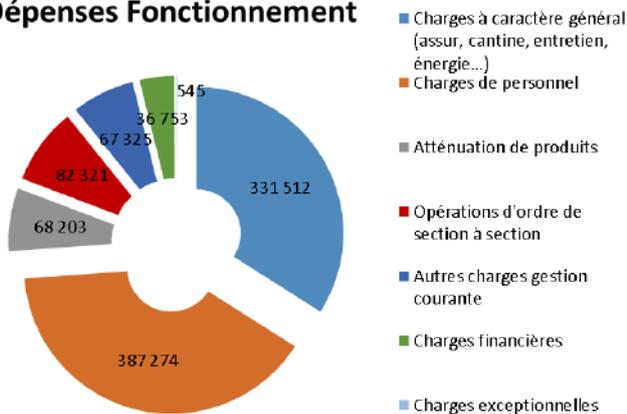
Philippe Rossi

# Bilan Finances

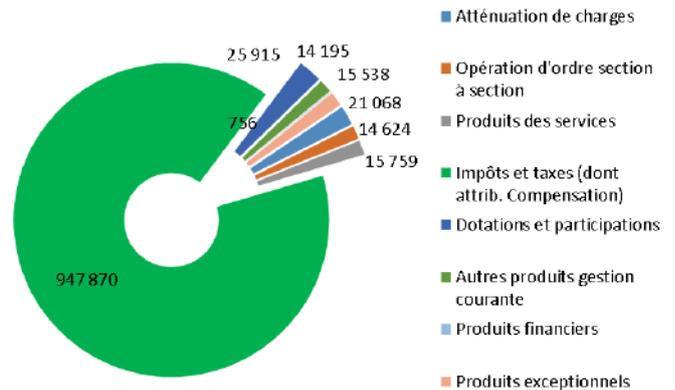
## Compte Administratif 2017

### BUDGET PRINCIPAL

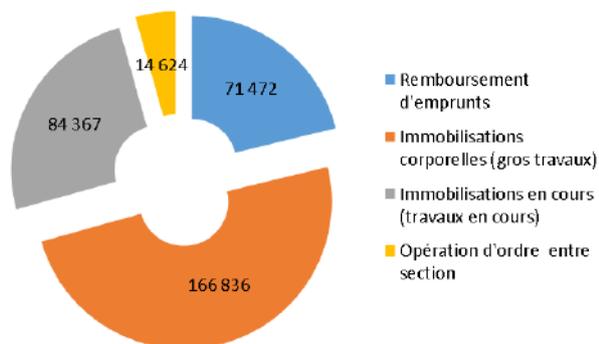
#### Dépenses Fonctionnement



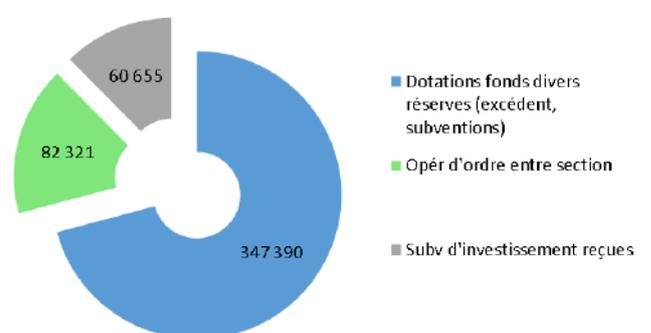
#### Recettes Fonctionnement



#### Dépenses Investissement

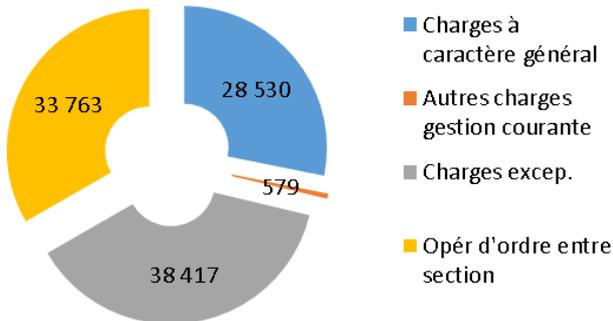


#### Recettes Investissement

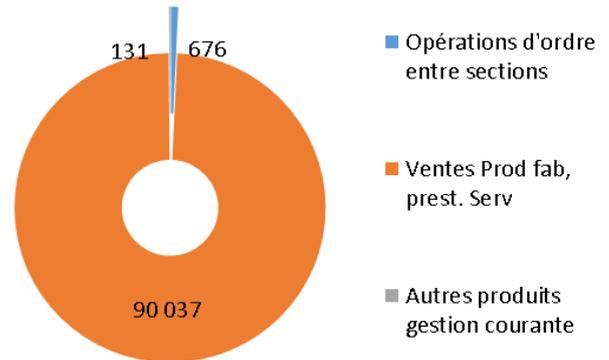


## BUDGET EAU

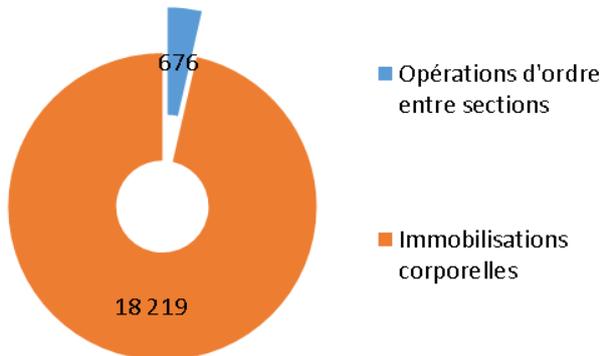
### Dépenses Fonctionnement



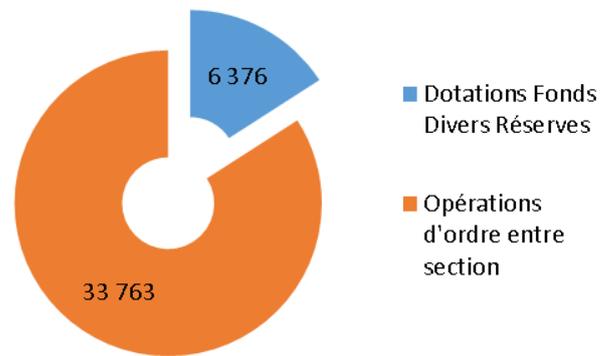
### Recettes Fonctionnement



### Dépenses Investissement

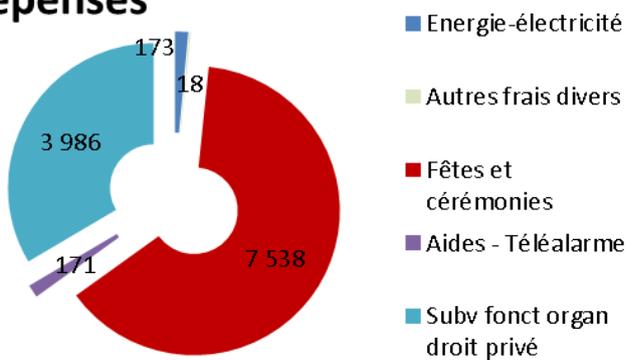


### Recettes Investissement

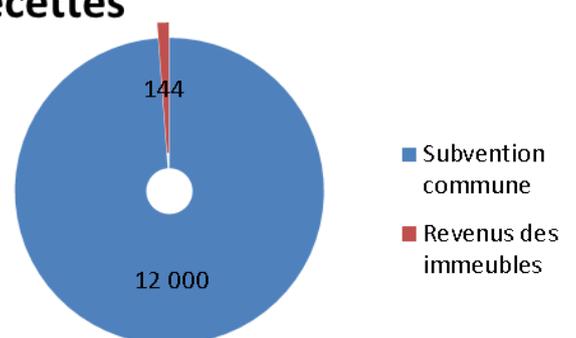


## CCAS

### Dépenses



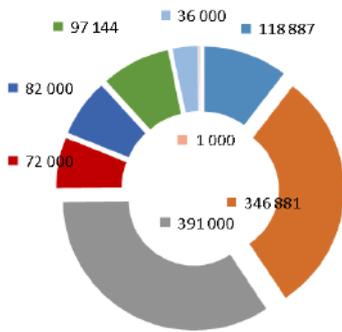
### Recettes



# Prévisions : Budget Primitif 2018

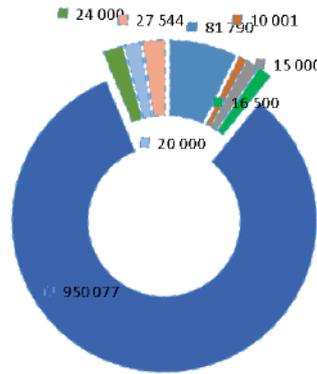
## BUDGET PRINCIPAL

### Dépenses Fonctionnement



- Virement section d'investissement
- Charges à caractère général (assurances, cantine, entretien, énergie...)
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Opérations d'ordre de section à section
- Autres charges gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles

### Recettes Fonctionnement

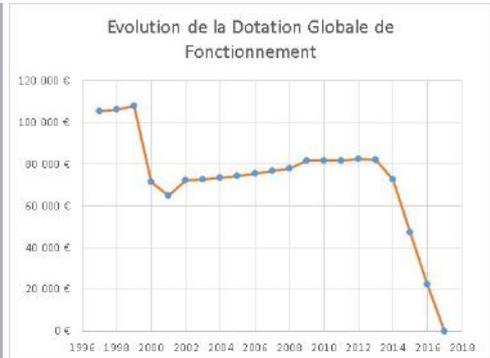


- Excédent antérieur reporté fonct
- Atténuation de charges
- Opération d'ordre section à section
- Produits des services
- Impôts et taxes (dont attrib. Compensation)
- Dotations et participations
- Autres produits gestion courante
- Produits financiers

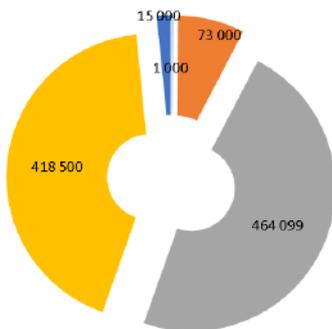
### La DGF, c'est quoi ?

La dotation globale de fonctionnement (DGF) constituait un des principaux concours financiers de l'État aux collectivités territoriales (communes, départements, régions).

Instituée par la loi du 3 janvier 1979, la DGF est un prélèvement opéré sur les recettes de l'État et versé aux collectivités locales pour la première fois en 1979. Cette dotation visait à compenser les charges supportées par les collectivités, à contribuer à leur fonctionnement et à corriger certaines inégalités de richesses entre les territoires. Elle est passée à 0 € depuis 2017 pour la commune.

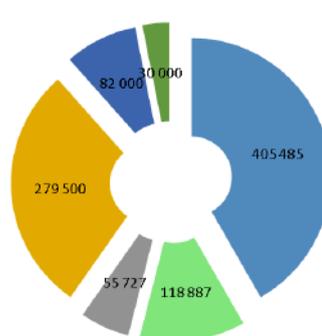


### Dépenses Investissement



- Dotations fonds divers et réserves
- Remboursement d'emprunts
- Immobilisations corporelles (gros travaux)
- Immobilisations en cours (travaux en cours)
- Opération d'ordre

### Recettes Investissement



- Solde d'exécution d'inv. Report
- Immobilisations corporelles
- Dotations fonds divers réserves (excédent, subventions)
- Produits des cessions
- Opér d'ordre entre section
- Subv d'investissement reçues

# Des projets se préparent



## Montage du projet de Pôle Culturel

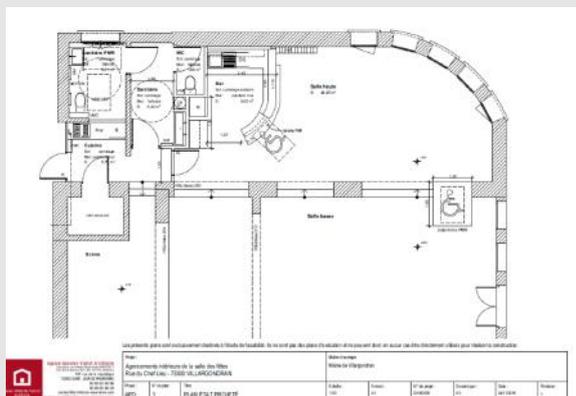
Dans les temps forts de 2017, la préparation de ce projet a occupé une place importante. Il fait l'objet d'études et de consultations et aussi d'acquisition de parcelles. Le permis de construire a été accordé en novembre 2017. Le montant estimé des travaux s'élève à 820 000 € HT. Les demandes de subventions vont permettre d'obtenir près de 436 000 € dont 138 064 € (FSIL), 118 450 € (DETR), 80 000 € (FDEC), 99 586 € (FAST - procédure grand chantier TELT).



## Réaménagement de la Salle des fêtes

### du Chef Lieu

Suite aux études réalisées en 2017 et à l'appel d'offres, les travaux de mise en accessibilité sont finalement estimés à 45 399 € HT et la subvention obtenue s'élève à 30 000 €.



## Fin de l'aménagement du Cimetière

Les travaux d'aménagement bien avancés en 2017 s'achèveront sur 2018 avec la création d'un jardin du souvenir et d'un columbarium plus grand.



Outre ces projets de grande ampleur, des études ont débuté en vue de l'installation d'un système de vidéo-protection : 21 caméras seront installées sur 12 zones identifiées sur la commune. Par ailleurs, une AFP (Association Foncière Pastorale) verra le jour suite à sa présentation lors d'une réunion d'information publique. L'enquête publique s'est déroulée sur le 1er trimestre 2018.

# Les réalisations de 2017

**Les aménagements pour la mise en accessibilité se sont poursuivis en 2017 et des travaux d'améliorations ont été menés dans les zones les plus fréquentées.**

## Mise en accessibilité du Capucin Gourmand

Le Capucin Gourmand rénové peut désormais accueillir les Associations.

Une inauguration a permis de faire découvrir les aménagements aux Présidents des Associations. Le Club du Bon Temps y a pris ses nouveaux quartiers pendant la période de rénovation de la Salle des Fêtes du Chef Lieu.



**Aménagement et modification du cheminement piéton de la zone Antoine Borile par les Services Techniques.**

## Réalisation des aménagements des giratoires des Nouvelles Resses et du Capucin Gourmand



### Aménagement de la terrasse du snack du P lan d'Eau des Oudins



Qu'il pleuve ou qu'il vente, la terrasse est désormais accessible par tout temps ...

Création d'un accès au plan d'eau (totalement financé par la SNCF)

Remplacement de la porte d'entrée de la Mairie et modification de la banque d'accueil



# Villargondran, hier

## Juin 1957 : de terribles inondations emportaient les Resses



Depuis plusieurs jours, inlassablement, la pluie tombe, tenace, lancinante. Elle noie les Alpes. C'est triste, la pluie en montagne, quand pleurent les sapins, quand les foin, fraîchement coupés, attendent un rayon de soleil. Puis le foehn, ce vent chaud venu des plaines italiennes se lève, fait fondre les énormes quantités de neige amassées au cours de l'hiver sur nos montagnes. Certains mêmes diront, sans que cela ait pu être prouvé, qu'EDF avait mis en route, des appareils à iodure d'argent pour hâter le remplissage des barrages.

Depuis le glacier des Evettes, jusqu'au fond de la vallée, les torrents en crue enflent, roulent des eaux noirâtres. L'Arc grossit. Ses eaux chargées de boue, roulent d'énormes cailloux, charrient des troncs d'arbres et commencent à bousculer les digues.

Bien sûr, les digues, elles ne dataient pas d'aujourd'hui, même pas d'hier. Elles dataient du régime sarde lors de la construction de la voie ferrée Paris-Rome. Mais enfin, nos digues qui protégeaient la vallée de la fureur du torrent, elles ont protégé les anciens, même les très anciens. Alors elles tiendront bien encore le coup. Voici ce que pensaient la plupart d'entre nous.

Vendredi 14 juin 1957 : à 10 heures, alors que j'étais dans ma classe qui domine la vallée et que ma leçon de mathématiques se terminait, des coups violents sont frappés à ma porte. J'ouvre. C'était Joseph Bois, un ancien des Resses, connaissant bien les lieux, qui me dit tout affolé : "Monsieur le Maire, l'Arc monte de plus en plus à la digue du Pont de Fer. Dans l'état où elle se trouve, elle ne résistera pas, il faut faire évacuer l'école, le village". Que faire ? Je me renseigne, j'appelle la gendarmerie, les pompiers. Il ne semble pas que le risque soit imminent. Je décide de patienter, mais je suis très inquiet, pour ne pas dire angoissé. L'après-midi commence, je reprends ma classe. 3 heures : de nouveau, Auguste Rege frappe à ma porte pour me prévenir de l'imminence du danger.

Vite, il faut agir. Avec mon épouse, nous descendons aux Resses et nous montons sur la digue où de nombreux habitants de ce village s'affairent, essayant de la protéger. Mais que peuvent-ils faire contre la violence du torrent déchaîné qui charrie d'énormes rochers qui viennent cogner au pied de la digue dans un fracas étourdissant ? Ayant pris conscience du danger qui se précise de plus en plus, je me décide à retourner au village pour donner l'ordre d'évacuation. En rejoignant ma voiture que j'avais garée au bord de la route, j'entends un grand cri dont je me souviendrai toute ma vie.

### « SAUVEZ-VOUS - LA DIGUE A SAUTE »

Vite, avec quelques personnes qui stationnaient au bord de la route, nous franchissons les barrières pour nous réfugier dans la pente un peu plus haut. Dans tout le village, ce sont des cris d'épouvante et la fuite vers les pentes les plus proches. L'eau commence à s'engouffrer en tourbillonnant au pied de la digue béante. D'abord un grand trou, puis l'effondrement. Il me reste à peine le temps nécessaire pour reprendre ma voiture et me diriger à toute vitesse par la route jusqu'au café Pidal et les premières pentes des "Barricades" où hommes femmes et enfants, vieillards et invalides se sont rassemblés dans la hâte, emportant avec eux quelques objets précieux, oubliant souvent l'essentiel. Déjà, l'Arc vengeur, retrouve son lit originel et envahit "Les Resses".

Nous le voyons arriver comme une énorme vague de 2 m de haut, qui, comme un rouleau compresseur, avance vers nous, hésite, bifurque vers la voie ferrée, s'engouffre dans le tunnel des Resses et les champs avoisinants. On entend alors les cris déchirants et lugubres des animaux, poules, chiens, chèvres, lapins qui, n'ayant pu se sauver sont engloutis sous cette vague mêlée de boue, de rochers et de troncs d'arbres. Puis le grand silence, le silence des choses définitives, le silence de l'irréparable, troublé seulement par le bruit sourd et prolongé de l'Arc en crue qui vient de trouver un nouveau lit et qui s'attaque à la voie ferrée et aux premières maisons dont les plus fragiles commencent à s'effondrer comme des châteaux de cartes.



Hébétés, anxieux et meurtris nous regardons. Que faire ? La nuit approche, toutes les routes menant à Villargondran sont coupées. Nous montons au chef-lieu pour nous regrouper, nous compter, car l'angoisse nous étirent. "Tout le monde a-t-il pu se sauver ? N'y a-t-il pas de victimes ?

L'électricité est coupée. 250 sinistrés sont là, ayant tout perdu. Nous nous organisons tant bien que mal, pour passer la nuit : les uns à la salle des fêtes, les autres à l'école et la Mairie, certains chez des parents ou amis qui leur ont offert l'hospitalité. On se compte. Tout le monde semble avoir pu se sauver, sauf Madame Papparella et sa fille dont on n'a pas de nouvelles. Une longue nuit commence, coupée de cris et de cauchemars, dans l'anxiété générale.

Au petit jour, chacun se précipite vers les Resses, pour mesurer l'étendue de la catastrophe. Se découvre alors un spectacle inoubliable. L'Arc a fait son lit au milieu du village. L'eau n'a pas baissé, elle est toujours là, noire, chargée de blocs, de troncs d'arbres, mais aussi de vêtements, de mobilier. Elle continue son oeuvre dévastatrice. Déjà 13 maisons ont disparu complètement, d'autres s'abattent avec fracas dans les eaux écumantes, d'autres sont disloquées, montrant des pans de murs béants, des toitures effondrées.

Il faudra attendre le 16 juin et le début du reflux des eaux pour faire un premier bilan. Revenons à ces premières heures qui ont suivi la catastrophe au cours desquelles, le dévouement et la solidarité des Mauriennais se sont très concrètement manifestés. D'abord, pour Villargondran, lors du sauvetage de Mme Papparella, restée enfermée dans sa maison entourée d'eau et au cours duquel, M. Centofante n'a pas hésité à se jeter dans les eaux tumultueuses de l'Arc ; le courage et l'abnégation des pompiers sous les ordres du commandant Lacroix de St Jean et du Lieutenant Luc Excoffier, les actes de dévouement pour sauver le peu de vêtements et de mobilier qui pouvaient encore être sauvés.

Solidarité et dévouement aussi de tous les organismes d'entraide, "Croix Rouge", tout particulièrement celle de St Jean de Maurienne, Secours Catholique, Secours national, Préfecture, Conseil Général, Ville d'Annemasse et tant d'autres qui nous ont apporté les premiers secours, vivres, vêtements, literie, mobilier qui nous ont permis de loger tant bien que mal, sans doute plutôt mal que bien, tous les sinistrés.

- Extrait du discours prononcé par Mr Paul PERRIER à l'occasion de l'inauguration du village des Nouvelles Resses -



## Nos maires, d'hier à aujourd'hui...

<b>1860 à 1871</b>	<b>EXARTIER Philippe</b>
<b>1871 à 1878</b>	<b>EXARTIER Marcellin</b>
<b>1878 à 1879</b>	<b>EXARTIER Germain</b>
<b>1879 à 1882</b>	<b>EXARTIER Marcellin</b>
<b>1882 à 1899</b>	<b>ROLLET Charles</b>
<b>Mai-Juin 1899</b>	<b>EXARTIER Jean-Baptiste</b>
<b>Juin 1899 à 1904</b>	<b>EXCOFFIER Antoine</b>
<b>1904 à 1908</b>	<b>PAPOZ Jean-Baptiste</b>
<b>1908 à 1919</b>	<b>EXCOFFIER Jean-Louis</b>
<b>1919 à 1925</b>	<b>PASQUIER François</b>
<b>1925 à 1944</b>	<b>ROLLET Jean</b>
<b>1944 à 1947</b>	<b>MERLOZ Désiré</b>
<b>Avril-Oct 1947</b>	<b>DUC Raphaël (suite au décès de M. MERLOZ)</b>
<b>1947 à 1953</b>	<b>JAUDOIN Jeannot</b>
<b>1953 à 1996</b>	<b>PERRIER Paul</b>
<b>1996 à 2001</b>	<b>BORILE Antoine (suite au décès de M.PERRIER)</b>
<b>2001 à 2002</b>	<b>MANDRAY André</b>
<b>2002 à 2014</b>	<b>LAVARDA Roger</b>
<b>Depuis 2014</b>	<b>ROSSI Philippe</b>

# Education & vie scolaire



Pour cette année scolaire, nous avons accueilli une nouvelle collègue : Maggy Lignesche qui exerce à mi-temps dans la classe de CM1/CM2 les jeudis et vendredis. Son temps partiel est complété par Céline Duperray. Dix nouveaux élèves ont rejoint notre école : 7 petits ont fait leur première rentrée et 3 nouveaux élèves (GS, CE2, CM1).

Les élèves ont bénéficié d'un cycle glisse, et d'un cycle natation. Les élèves du CP au CM ont participé au cross de Saint Jean de Maurienne en octobre. Lors de la semaine bleue, les élèves ont participé à un loto avec les aînés du village. En novembre et décembre, la classe maternelle s'est rendue à la bibliothèque tous les lundis matins.

La classe de CM1/CM2 a participé à la journée de l'Europe le 9 mai à l'école Aristide Briand à Saint Jean de Maurienne avec les élèves italiens de Giaveno.

Le projet phare de l'année 2017/18 sera de partir en classe de mer à Saint Raphaël du 18 au 23 juin. Durant cette semaine les plus grands pratiqueront la voile et les plus jeunes se perfectionneront à la natation. Au programme également une découverte du milieu méditerranéen avec une excursion en bateau sur l'île Sainte Marguerite ainsi qu'une découverte de la faune marine lors d'une journée à Marineland. Le séjour est organisé en partenariat avec l'ASCD : association savoyarde des classes de découverte et soutenu par la municipalité et le sou des écoles.

Les CM1/CM2 participeront au concours SIRTOM avec comme thème du compostage et du gaspi alimentaire.



Audrey Chichignoud—Directrice

# Education & vie scolaire



Classe de petite, moyenne et grande section

Encadrée par Roxane Thienpontd, leur maîtresse et Patricia Dellacha, ATSEM

# Education & vie scolaire



Classe CM1-CM2

Encadrée par Maggie Ligonesche et Céline Duperray, leurs maîtresses



Classe CP-CE1-CE2

Encadrée par Audrey Chichignoud, Directrice et Danièle Baratta, Auxiliaire de Vie

# Intercommunalité



La Communauté de Communes Coeur de Maurienne Arvan se compose depuis le 1er janvier 2017 de seize communes (15 610 habitants) :

Albiez-le-Jeune (148 habitants)	Montvernier (231 habitants)
Albiez-Montrond (394 habitants)	Pontamafrey-Montpascal (334 habitants)
Le Châtel (201 habitants)	Saint-Jean-d'Arves (272 habitants)
Fontcouverte - La Toussuire (552 habitants)	Saint-Jean-de-Maurienne (8 327 habitants)
Jarrier (505 habitants)	Saint-Julien-Montdenis (1 679 habitants)
Hermillon (593 habitants)	Saint-Pancrace (301 habitants)
Montricher-Albanne (544 habitants)	Saint-Sorlin-d'Arves (347 habitants)
Villargondran (920 habitants)	Villarembert - Le Corbier (259 habitants)

Dans le cadre de l'évolution des statuts, deux sujets majeurs ont été à l'étude durant l'année 2017 : la compétence tourisme et la compétence eau.

## Compétence tourisme

Une étude visant à clarifier le cadre juridique du futur Office de Tourisme Intercommunal a été conduite et a permis au conseil communautaire de se prononcer sur la création d'un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) qui entre en vigueur au 1er janvier 2018.

Cet EPIC évoluera progressivement au regard du résultat relatif au classement des Offices de Tourisme de plusieurs stations.

Dans un premier temps, il intègrera les missions dévolues par la loi NOTRe pour l'ensemble des communes qui ne disposaient pas d'Office de Tourisme ainsi que pour celles dont le transfert a été acté (Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Pancrace et Albiez-Montrond à compter du 1er janvier 2018).

La commission tourisme a engagé un travail visant à améliorer l'accueil en gare des touristes à Saint-Jean-de-Maurienne dès la saison d'hiver 2017-2018.

## Compétence Eau

La compétence eau étant exercée à titre optionnelle sur l'ex Communauté de Communes de l'Arvan, en application des textes en vigueur, sauf décision de retour aux communes, est vouée à devenir optionnelle pour l'ensemble de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan avant d'être une compétence obligatoire, telle qu'indiquée par la loi NOTRe, à compter du 1er janvier 2020.

Ce contexte de mise en oeuvre de la compétence eau a fait l'objet de nombreuses réunions et courriers avec les services préfectoraux pour l'obtention d'un report, la demande ayant été portée à la connaissance de la Direction Générale des Collectivités Locales.

Compte tenu du contexte national où des débats se sont ouverts, ceux-ci ne permettent pas de stabiliser à ce jour le cadre légal de cette prise de compétence, dont on entend qu'elle pourrait ne plus être obligatoire et rester optionnelle avec une échéance d'application reportée à 2026. Ceci devant être

précisé, il est opportun de maintenir à compter du 1er janvier 2018 pour la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan les modalités d'exercice de la compétence eau telle qu'elle est inscrite dans les statuts actuellement en vigueur, à savoir que :

- La compétence eau est communautaire sur le territoire de l'ex Communauté de Communes de l'Arvan.
- La compétence eau reste une compétence exercée par chacune des communes composant le territoire de l'ex Communauté de Communes Cœur de Maurienne à savoir : Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Julien-Montdenis, Villargondran, Hermillon, Montricher-Albanne, Pontamafrey-Montpascal, Montvernier et Le Châtel.

## Montant des reversements de la 3CMA aux communes en 2017

2017	Attribution de compensation	Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales
Part CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN		523 931 €
ALBIEZ-LE-JEUNE	25 064,00 €	5 491 €
ALBIEZ-MONTROND	436 824,00 €	37 621 €
LE CHÂTEL	- 6 502,00 €	9 083 €
FONTCOUVERTE-LA TOUSSUIRE	1 095 572,00 €	112 710 €
HERMILLON	435 858,00 €	50 391 €
JARRIER	55 399,00 €	19 471 €
MONTRICHER-ALBANNE	647 326,04 €	71 537 €
MONTVERNIER	- 7 765,00 €	9 160 €
PONTAMAFREY-MONTPASCAL	539 157,68 €	38 095 €
SAINT-JEAN-D'ARVES	343 681,00 €	38 994 €
SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE	4 560 373,84 €	541 428 €
SAINT-JULIEN-MONTDENIS	325 645,00 €	92 772 €
SAINT-PANCRACE	40 722,33 €	12 665 €
SAINT-SORLIN-D'ARVES	609 012,00 €	70 354 €
VILLAREMBERT-LE CORBIER	1 044 285,00 €	84 612 €
VILLARGONDRA	719 438,66 €	67 698 €
<b>Total</b>	<b>10 864 091,55 €</b>	<b>1 786 013 €</b>

# Intercommunalité



Avec la 3CMA et SOLIHA

### Des aides pour vos travaux de rénovation !

#### Des aides financières et des conseils gratuits

**SOLiHA « Bien chez soi »** permet, sous conditions de ressources, pour les propriétaires occupants, d'attribuer des aides financières pour la réalisation de travaux et **d'accompagner gratuitement** à la préparation des projets, du premier contact au versement de la subvention.

#### Qui est concerné ?

Conditions d'éligibilité aux aides **SOLiHA « Bien Chez Soi »** :

- Vous occupez ou vous louez un logement dont vous êtes propriétaire
- Vous souhaitez faire des travaux d'adaptation ou d'énergie

#### Quels travaux sont aidés ?

- Travaux améliorant la qualité énergétique : isolation, menuiseries, chauffage, énergie renouvelables...
- Travaux permettant le maintien à domicile des personnes âgées et/ou à mobilité réduite : douche adaptée, siège monte escalier, rampe d'accès à l'habitation...

Les coordonnées de votre conseillère: Marie LAMY – Conseillère ESF – 06 83 23 81 95 – [m.lamy@solihha.fr](mailto:m.lamy@solihha.fr)

Permanences



Tous les 2<sup>ème</sup> mardi et 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois à St Jean de Maurienne de  
**14h à 16h** (avenue d'Italie-locaux Cœur de Maurienne, centre d'affaires et de ressources – entrée B –  
 Bureau au RDC à droite)

# Nos associations

## PHOTO-PASSION

Président : Antoine GALLO

☎ 06.62.07.83.71

[photopassionmaurienne@gmail.com](mailto:photopassionmaurienne@gmail.com)

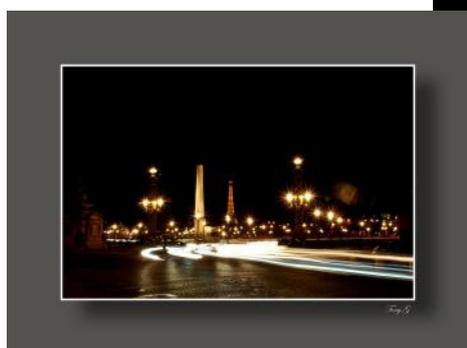
<https://photopassion73.jimdo.com>

Secrétaire : Sonia RAVIER

☎ 06.50.09.48.40

Les activités du Club Photo-Passion ont été diverses et variées :

- Exposition permanente à l'EHPAD St Jean de Maurienne, changement de thème à chaque trimestre ;
- Exposition et animation Foire aux Plants de St Michel de Maurienne ;
- Exposition sur les inondations de 1957 (Salle Polyvalente Villargondran, Ancien Evêché St Jean de Maurienne, Modane Fourneaux, St Michel de Maurienne)
- Reportage photos pour le SICAV ;
- Reportage photos « Comice Agricole à St Jean de Maurienne »
- Participation au Carnaval et à la Fête du Pays
- Exposition carnaval Venise à Modane



# Nos associations

## SOU DES ECOLES

Présidente : Charlotte Gobil

Tel : 06.26.19.05.33

Secrétaire : Lydie Muscara

Tel : 06.27.25.70.75

Mail : soudesecolesvillargondran73@gmail.com

**Pour l'année 2016/2017, le sou des écoles a réalisé les actions suivantes :**

- les photos de classe,
- la vente de calendriers avec des photos des enfants,
- le vide-grenier,
- deux ventes de gâteaux (sur le marché et pour les élections présidentielles),
- une tombola,
- la vente de porte-clés/porte bonheur,
- un concours de belote
- un concours de pétanque,
- la participation avec les associations de la commune au carnaval.

**Grâce à ces recettes, le sou des écoles a financé pour l'année 2016/2017 :**

- ◇ des sorties solaires de fin d'année : cirque Pinder à Grenoble & parcours découverte à Saint Colomban des Villards dans le cadre de la fête de la Montagne.
- ◇ des spectacles / représentation : spectacle de Noël, les 3 chardons, sortie au théâtre, sortie cinéma, la piste en herbe,
- ◇ des achats de livres / abonnement, ballons, lecteur CD pour l'école.
- ◇ des activités (atelier KAPLA, participation à la fête de la science),
- ◇ des goûters (Noël, galette des rois),
- ◇ le repas de fin d'année, etc...



## ANCIENS COMBATTANTS

Président : Henri BOIS

Tel : 04 79 64 33 52

Secrétaire : Guy Jaudoin

Tel : 04 79 64 07 08

Notre section aux côtés de la municipalité, des enfants des écoles, de leurs enseignants et des habitants participent aux commémorations du 11 novembre, du 8 mai et du 2 septembre.

Les clairons de notre ami Robert Excoffier sont toujours présents ainsi que notre porte-drapeau, Roger Fontaine.



## ACCA SAINT HUBERT

Président : Serge CATELAN

Tel : 06 75 41 43 33

C'est avec plaisir que nous avons accueilli de nouveaux jeunes chasseurs. La chasse est un passionnant loisir basé sur l'observation et la connaissance des espèces.

Nous sommes attentifs aux aménagements (prés débroussaillés, points d'eau) qui permettent la sauvegarde des différentes espèces.

L'ouverture de la chasse sera le 9 septembre. Nous vous rappelons que nous chassons le mercredi, samedi, dimanche et jours fériés. Nous sécurisons les zones de chasse avec des panneaux. Le printemps est consacré à l'entretien des chemins, ce qui profite aux promeneurs.



# Nos associations

## FCV

Président : Maxime JOBERT

☎ 06 95 43 16 49

Le FCV avec plus de 160 licenciés se porte bien.

Au mois de février a eu lieu le tournoi Futsal sur 2 week-end.

Le loto du mois de novembre a connu un vif succès grâce à la participation des dirigeants, éducateurs et joueurs pour l'organisation de la soirée.

Pour la prochaine saison, nous accueillons tout volontaire prêt à rejoindre l'équipe de dirigeants.

Merci à tous les sponsors qui nous permettent d'équiper les joueurs en maillots et survêtements.



## HELI-MAURIENNE

Vous pouvez rejoindre le Club d'initiation à l'aéromodélisme, Hélicoptère, Avion, Drone, Planeur :

- à la salle Paul Perrier tous les lundi de 20h30 à 23h00



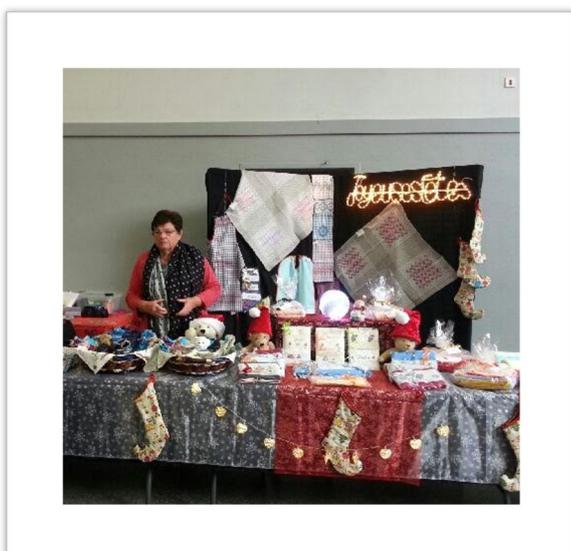
Président : Stéphane CORTESE

☎ 06.61.71.72.34 [helimaurienne@sfr.fr](mailto:helimaurienne@sfr.fr)

Trésorier : Jacky TORRETON

☎ 06.46.70.53.34 [jacky.trt@gmail.com](mailto:jacky.trt@gmail.com)

## ASSOCIATION 2000 ET 1 POINTS



Président : Vincent CORTESE

☎ 06.17.13.24.50

Secrétaire : Christiane ROCHE

☎ 06.62.80.46.73

Email : [christiane.roche11@gmail.com](mailto:christiane.roche11@gmail.com)

Après l'été, arrivent les frimas de l'hiver et encore plus de raison pour se réunir et avancer les petits travaux d'aiguille.

De nombreux visiteurs ont déambulé au milieu des stands lors du dernier marché de Noël qui a marqué l'année 2017.

Comme tous, nous attendons le printemps pour donner à toutes nos petites mains encore plus d'idées colorées.

# Nos associations

## LES VIEULENTS

Créée officiellement en 2002, l'association a pour but de faire pratiquer le football dans une ambiance conviviale.

Outre cette activité ponctuée de matchs contre d'autres équipes vétérantes, les membres non joueurs se retrouvent pour disputer des parties de pétanques ou de cartes acharnées.

Nous mettons un point d'honneur à participer dans la mesure de nos moyens à la vie associative de la commune.

La porte est toujours grande ouverte aux nouveaux arrivants

Président : Ercole MASCARO

Tel : 06 03 55 17 47

[ercole.mascaro@aliceadsl.fr](mailto:ercole.mascaro@aliceadsl.fr)

Secrétaire : Patrick Dupré

Tel : 06 72 14 22 67

[vieulents@orange.fr](mailto:vieulents@orange.fr)



## CLUB DU BON TEMPS

Créé en automne 1978 le club va bientôt avoir 40 ans. Hélas, nous avons perdu beaucoup d'amis, mais heureusement d'autres sont venus renforcer l'équipe et nous avons en moyenne 60 adhérents par an. Tous ont bon pied bon œil, que ce soit aux jeux ou aux sorties ceci grâce au grand loto que nous organisons à la salle polyvalente Paul Perrier depuis 2004 où le club est omniprésent. Nous avons changé de local et nous sommes au Capucin Gourmand. C'est une salle très appropriée pour nous car elle est de plein pied. Un grand merci à la municipalité de Villargondran qui est très à l'écoute des anciens.

Bienvenue à ceux qui voudraient se joindre à nous tous les jeudis de 13h30 à 17h30.

Présidente : Josiane DUC

Tel : 04 79 64 25 32



# TENNIS

Président : Christophe DOMENGE

Tel : 04 79 64 33 88

Le bilan de l'année 2017 du Tennis Club est de 69 licenciés, un peu plus qu'en 2016.

La 25<sup>ème</sup> édition du Tournoi Octave Lavarda a été jouée en simple messieurs, simple dame et double mixte.

Un tournoi enfant a également pu être mis en place, avec le soutien de notre brevet d'état Cédric Revel, qui a permis de belles rencontres dans une ambiance conviviale.



Les enfants qui se sont affrontés ont prouvés que la relève est assurée.

Un grand bravo à tous les petits participants, ainsi qu'aux grands qui nous ont offerts de beaux matchs.

Comme toutes les années, la finale a été remportée par Aurélien Lavarda qui conserve une année de plus la coupe du tournoi en l'honneur de son père.



La sortie à Walibi a malheureusement dû, une fois de plus, être annulée faute de participants.

Face aux succès de l'année précédente, l'idée de proposer des cours collectifs adultes pendant les vacances scolaires a été poursuivie. Les cours sont organisés en fonction du niveau des inscrits, et permettent de découvrir le tennis ou de perfectionner son niveau.



En octobre, le Tennis Club a organisé sa traditionnelle fête des familles autour d'un repas suivi d'un tournoi de pétanque.



# Nos associations

## COMITE DES FETES

Président : Bernard PLAISANCE

Tel : 04 79 59 97 44

Le Comité des Fêtes coordonne l'organisation de la fête du pays et du carnaval organisés par l'ensemble des associations du village.

En ce qui concerne nos animations spécifiques telles que la soirée « années 80 » et la soirée Théâtre, le bilan est assez mitigé avec une faible participation.

Nous allons donc essayer de faire preuve d'imagination pour vous proposer des animations susceptibles de vous intéresser.

En dehors de la préparation des animations, notre joyeuse équipe se réunit aussi pour de belles journées de détente ou autour d'un bon repas.

Notre association est ouverte à tous, n'hésitez pas à nous rejoindre, ou à nous proposer vos idées.



## LES FILS DE L'AMITIE

Présidente : Michèle DUC

Tel : 04 79 64 26 22



Chaque mardi de 14h à 17h, les membres de l'association se réunissent pour un moment de convivialité et de travail. Beaucoup de travail personnel est exécuté tout au long de l'année, ainsi que du travail collectif, ce qui nous permet d'être solidaire avec une association méritante de saint Jean de Maurienne.

Merci aux membres qui sont toujours volontaires et engagés dans les manifestations de la commune.

## MAURIENNE GENEALOGIE

Président : Jean-Marc DUFRENEY  
Tel : 06 74 82 19 43

Trésorier : Jo DUC  
Tel : 04 79 59 80 83

Jo Duc, grand « inconnu » de la commune, est à l'origine de la création de **Maurienne Généalogie** en 1996.

Cette structure aide les personnes adhérentes à rechercher leurs ancêtres, leur vécu, leurs activités et plus généralement à retrouver l'histoire de leur famille dans le passé. Pour cela, l'association leur fournit une méthode, de la documentation, une mise en relation avec d'autres chercheurs, une importante base de données informatisées, mais pas seulement.

Nous organisons aussi des visites-randonnées sportives et culturelles, des conférences, axées sur l'histoire locale, ouvertes à tous certains samedis et annoncées dans la presse locale. De grands événements publics sont parfois programmés dans la commune. Cette année nous avons innové en créant sur Villargondran un collectif d'associations qui regroupe une quinzaine de structures oeuvrant dans le domaine du patrimoine de la vallée, prélude peut-être à une grande rencontre mauriennaise dans les deux années à venir.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite le mercredi à partir de 17h 30 au sous-sol de l'ancienne cure. C'est avec grand plaisir que nous vous y accueillerons. Et rien de vous empêche en attendant, d'aller « fouiner » sur notre site internet :

***maurienne-genealogie.org***

Vous y trouverez en particulier nos bulletins mensuels, retraçant notre histoire et nos activités, qui paraissent sans discontinuer depuis l'origine et dont une bonne partie est accessible aux curieux sur le site en pdf.



*Une belle équipe de bénévoles*

## OMNISPORTS PECHE A LA MOUCHE



Président : Alexis CARTIER

Tel : 07 60 17 43 44 (alexiscartier@outlook.fr)

Trésorier : Pierre ROCHE

Tel : 06 28 35 61 08

## COM' JEUNES

Tous les jeunes gondraniens, dès leur entrée en classe de cinquième, sont invités à intégrer la com' jeunes. Chacun participe à son rythme selon ses envies. Même si les membres vont et viennent, la com'jeunes est toujours là ! Depuis de nombreuses années déjà, elle œuvre à la participation des événements de la commune. :

- ◆ Le carnaval avec la réalisation d'un char
- ◆ La chasse aux œufs le lundi de Pâques pour le plaisir des plus jeunes
- ◆ Les stands crêpes et jeux lors de la fête au pays;
- ◆ la com'jeunes c'est aussi des bénévoles au service des autres, comme lors de l'organisation d'une manifestation pour le Téléthon, ou les journées de l'environnement.



Des moments conviviaux comme la galette des rois, Halloween, ponctuent la vie de la commission.

N'hésitez pas à nous rejoindre à tout moment !

# A la rencontre d'un passionné



*Jeux Olympiques 2024 à Paris ...*

*Un pari pour Melvin Marcello*

Melvin Marcello, sportif accompli dans le VTT TRIAL depuis 2008 fait aujourd'hui partie des meilleurs de sa catégorie.

Il a acquis le statut de sportif de haut niveau en intégrant l'équipe de France de la discipline.

Sur toutes les compétitions régionales, nationales et mondiales, son palmarès pour 2017 est impressionnant :

- ◆ Vainqueur de la coupe Auvergne Rhône-Alpes Expert
- ◆ Champion Auvergne Rhône-Alpes Expert
- ◆ Vainqueur de la Coupe de France National 1
- ◆ Champion de France National 1
- ◆ Médaille de Bronze au Championnat du Monde des Jeunes au Danemark

Son objectif est de représenter la France aux Jeux Olympiques d'été de 2024 à Paris.

Ses parents, le soutiennent activement dans ce projet.

La commune a souhaité l'encourager en lui apportant une contribution financière et sera attentive à ses performances en attendant 2024...

Nous espérons que la consécration soit au rendez-vous pour ce gondranien passionné !



# Bibliothèque Municipale

## Des livres pour tous ....

Située à l'étage de la Salle polyvalente, la bibliothèque est un service gratuit offert aux habitants de la commune et un lieu culturel à la portée de tous.

Jocelyne HOURDE et Gisèle DUVERNEY-PRÊT, bénévole, ont le plaisir de vous accueillir et vous apportent leurs précieux conseils :

- le lundi de 8h30 à 10h30
- le mercredi de 16h30 à 18h30
- le vendredi de 8h30 à 9h30

y compris pendant les vacances scolaires.

Avec un agencement fonctionnel et des rayons bien fournis grâce au renouvellement régulier des livres par Savoie Biblio, chacun peut y trouver son bonheur.

Parmi la grande diversité des 3000 ouvrages, vous trouverez des romans, des documentaires, des BD, des albums et documents sonores (CD et DVD). Des revues telles que « Alpes Loisirs », « Top Santé », « Marmiton », « Geo », « Que Choisir » sont également à la disposition des lecteurs.

L'accès à la bibliothèque vous permet de lire et de consulter des ouvrages sur place en toute liberté. Pour les emprunter, il suffit de remplir un bulletin d'inscription sans qu'aucune participation financière ne vous soit demandée.



Les prêts sont consentis pour une durée de 4 semaines avec possibilité de prolongation à votre demande. En cas de perte ou de détérioration d'un ouvrage, vous serez tenu de le remplacer ou de le rembourser au prix du neuf. Les parents sont responsables des ouvrages empruntés par leurs enfants.

Il est possible également de faire des réservations de livres spécifiques auprès de Savoie Biblio à la demande des lecteurs.

En 2017, les enfants de la classe maternelle ont participé à « l'heure du conte » à la bibliothèque le lundi matin entre la rentrée de Toussaint et les vacances de Noël. Un véritable plaisir pour les enfants et un moment de détente parmi tous les livres qui leur ont été proposés.



### Contact :

Tel: 04 79 59 91 55 (aux heures de permanence)  
Mail: bibliotheque@mairie-villargondran.fr

ou éventuellement: mairie de Villargondran.

## Sous-Préfecture, les démarches évoluent...

### Cartes grises et permis de conduire, les démarches s'effectuent sur internet



**Votre demande de permis de conduire ou de carte grise doit être effectuée uniquement en ligne**

Se connecter sur le site <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> ou <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Les maisons de service au public peuvent vous accueillir pour effectuer vos démarches en ligne ( vous pouvez consulter la liste à partir du lien <http://savoie.gouv.fr>)

Des points d'accueil numériques sont mis à disposition, par le ministère de l'Intérieur, dans les préfectures : ils peuvent vous accompagner dans la réalisation de votre démarche.

Pour les cartes grises, les professionnels habilités peuvent vous aider dans vos démarches ( vous pouvez consulter la liste à partir du lien <http://savoie.gouv.fr/Demarches-administratives/carte-grise> )

#### **Présentation des démarches en ligne :**

<http://www.demarches.interieur.gouv.fr>

<http://www.savoie.gouv.fr/Demarches-administratives>

#### **Accès aux télé-procédures**

<http://www.ants.gouv.fr>

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT, UN  
NUMÉRO UNIQUE D'APPEL LE 34 00**

# Informations pratiques

PIECE DÉSIRÉE	OU S'ADRESSER	PIÈCES A FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
Extrait acte de naissance ou copie intégrale	Mairie du lieu de naissance	Indiquer nom, prénoms, date de naissance et filiation + pièce d'identité	Gratuit	joindre une enveloppe timbrée à votre adresse
Extrait acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer nom, prénoms, date de mariage + pièce d'identité	Gratuit	joindre une enveloppe timbrée à votre adresse
Extrait acte de décès	Mairie du lieu de décès ou mairie du domicile du défunt	Indiquer nom, prénoms et date du décès	Gratuit	joindre une enveloppe timbrée à votre adresse
Carte d'électeur	Mairie du domicile avant le 31 décembre	Pièce d'identité, justificatif domicile	Gratuit	Avoir 18 ans. Nationalité française ou européenne.
Carte nationale d'identité (valable 15 ans pour les cartes établies à compter du 1er janvier 2004, 10 ans pour les mineurs)	<b>A partir du 21/03/2017 :</b> - je fais la pré-demande sur <a href="http://predemande-cni.ants.gouv.fr">http://predemande-cni.ants.gouv.fr</a> - je saisis mon état civil et mon adresse, et je prends note du numéro qui m'est attribué. - je prends rendez-vous dans une mairie équipée	<b>Je consulte le site <a href="http://www.savoie.gouv.fr">www.savoie.gouv.fr</a></b> <b>(rubrique démarches administratives)</b>	Gratuit,  Sauf en cas de non-présentation de la carte nationale d'identité en vue de son renouvellement -> 25 €.	→ <b>En mairie de Saint-Jean pour notre canton 04-79-64-11-44</b>
Passeport (valable 10 ans pour adulte et 5 ans pour enfant)	- je prends rendez-vous dans une mairie équipée → <b>En mairie de Saint-Jean pour notre canton 04-79-64-11-44</b>	<b>Je consulte le site <a href="http://www.savoie.gouv.fr">www.savoie.gouv.fr</a></b> <b>(rubrique démarches administratives)</b>	Pour les personnes majeures : 86€  Pour les mineurs + 15 ans : 42€  Pour les mineurs - de 15 ans : 17€	→ <b>En mairie de Saint-Jean pour notre canton 04-79-64-11-44</b>
Duplicata du livret de famille	Mairie du domicile sur présentation de l'ancien livret de famille	En cas de perte, divorce, séparation, fournir l'état civil des conjoints et des enfants	Gratuit	Imprimé en Mairie
Autorisation de sortie de territoire pour les mineurs	Document à télécharger sur le site de la Mairie	Carte d'identité de l'enfant + copie de celle du parent	Gratuit	Plus besoin de venir en Mairie
Certificat de domicile	Mairie du domicile	Déclaration sur l'honneur, justificatif de domicile de—3 mois	Gratuit	
Casier Judiciaire National	Casier judiciaire 107 rue du Landreau 44079 NANTES Cédex	Indiquer nom, prénoms, date et lieu de naissance	Gratuit	Enveloppe timbrée à votre adresse
Certificat de Nationalité Française	Greffe du Tribunal d'Instance de Chambéry	Livret de famille et toutes pièces prouvant la nationalité	Gratuit	
RECENSEMENT MILITAIRE Obligatoire à 16 ans	Mairie du domicile	Livret de famille Carte d'identité Justificatif de domicile	Gratuit	Dans les 3 mois qui suivent la date anniversaire.

# Votre commune

## VOTRE MAIRIE VOUS ACCUEILLE :

Le Lundi de 14h à 18h

Les Mercredi et Vendredi de 8h à 11h30

Tél. 04 79 64 05 58 /Fax 04 79 59 80 92

mairie@mairie-villargondran.fr

SERVICES TECHNIQUES : 04 79 64 05 56

GARAGES MUNICIPAUX : 04 79 64 07 30

PATRICK ARDUIN : 06 03 83 35 17

MAURICE CIUFFINI : 06 24 56 31 70

CHRISTIAN DELLACHA : 06 81 40 17 70

garage@mairie-villargondran.fr

BIBLIOTHÈQUE : 04 79 59 91 55 GRATUITE

PERMANENCE LE LUNDI DE 8H30 À 10H30

LE MERCREDI DE 16H30 À 18H30 ET

LE VENDREDI DE 8H30 A 9H30

ECOLE : 04 79 64 26 59

GARDERIE : 06 24 56 31 67

CANTINE : 06 17 20 30 52

SALLES COMMUNALES :

SALLE POLYVALENTE : 04 79 59 91 55

SALLE DES FÊTES : 04 79 59 92 30

DEMANDE DE RÉSERVATIONS :

PAR TÉLÉPHONE AU 04 79 64 05 58 OU EN MAIRIE

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS :

TOUS LES 1ERS MARDIS DE MARS À NOVEMBRE UNIQUEMENT PAR INSCRIPTION EN MAIRIE

BENNE DE DÉCHETS VERTS :

DISPONIBLE DU 1ER MARS AU 30 NOVEMBRE DANS LA ZONE ARTISANALE PRÈS DE L'ANCIENNE ENTREPRISE OPTIMA.

SOREA (DÉPANNAGE 24H/24, 7J/7) 04 79 64 02 11

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE : CPAS ST JEAN DE MAURIENNE 04 79 64 45 30

Travaux de bricolage ou de jardinage,

**Attention au bruit !**

Merci de respecter vos voisins

Horaires :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

# Etat civil 2017

*Bienvenue aux P'tits Gondraniens...*



Alrick JAUDOIN

Né le 6 avril



Mya CHAMPLONG

Née le 8 juin



Thimothée GROS

Né le 18 juin



Kloé GOSSELIN

Née le 11 septembre



Mya BERNARDET

Née le 13 décembre



## Une pensée pour ceux qui nous ont quittés en 2017

- Tamaanant HAOU LI le 23 janvier
- Jean-Baptiste PASQUIER le 17 février
- Angèle ROLLET le 28 mars
- Alice AUDRERIE le 14 mai
- Etienne GUI SOL le 16 mai
- Marc DAUVERGNE le 24 juillet
- Lucienne ROLLET le 31 août
- Juliette EXCOFFIER le 7 octobre

# Ils se sont mariés

Carole UTILLE-GRAND et Jean-Luc ROLLET  
Le 14 octobre



## Du nouveau sur le PACS en Mairie

### De quoi s'agit-il ?

Le pacte civil de solidarité est un contrat conclu par deux personnes physiques, majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune (art. 515-1 du code civil)

Pour pouvoir le conclure les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention (art. 515-3 du code civil). Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

### Où faire la demande ?

Depuis le 1er novembre 2017, pour faire enregistrer leur déclaration conjointe de PACS, les partenaires qui ont leur résidence commune en France doivent s'adresser, soit à la Mairie de leur domicile commun, soit chez un Notaire.

Pour plus de précisions sur les effets du PACS (droits sociaux, conséquences fiscales, patrimoniales, etc ...), vous pouvez consulter le site : [service-public.fr](http://service-public.fr).

Les formalités : s'adresser à la Mairie pour le dossier à constituer et la prise de rendez-vous.

## Retour sur les moments partagés

### Carnaval



### Chasse aux oeufs



### Fête au Pays



### Fête des Voisins organisée par les Curiets



### Loto du CCAS



*Sourire et bonne humeur entre ainés et les enfants de l'école*

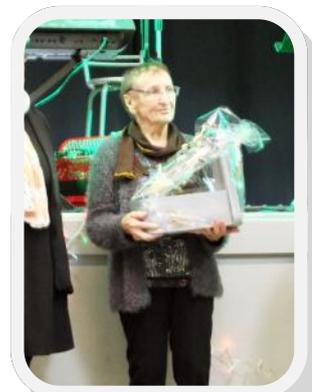
### Anniversaire Inondations Chapelle Anciennes resses



### Cérémonie du 11 novembre



### Repas du CCAS



*M. FONTAINE et Mme CROVADORE, nos doyens présents à la cérémonie*

# Fleurissement

## Une 3ème fleur conservée



Un travail de longue haleine a permis à la commune de conserver sa 3ème fleur !

Nous pouvons être fiers de cette récompense et féliciter toute l'équipe d'employés municipaux :

Patrick Arduin, Maurice Ciuffini, Anthony Riccio, Jérémy Court, et Jean-Claude Debbah pour ce travail remarquable.

